

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-CRICQ-CHALOSSE**

REUNION DU MERCREDI 22 JANVIER 2025

Convocation du 16 Janvier 2025

ORDRE DU JOUR :

- 1) Délibération pour validation du devis pour le changement de climatisation réversible de la salle polyvalente
- 2) Création poste permanent de secrétaire de mairie.
- 3) Délibération pour l'utilisation des 25% d'investissements du budget 2025
- 4) Approbation de la contribution du SDIS 2025
- 5) Questions diverses

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-deux janvier, à vingt heures et trente minutes,

Le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Mme Aimée LABORDE, Maire.

Présents : Aimée LABORDE, José DUPOUY, Rosine BATS, Rémi LASSALLE, Olivier GAULIN, Sylvie LABORDE, Nadine THIBAUDEAU, Arnaud ETCHEVERRY, Céline NOUARD, Fabien DUFAU, Michel TASTET, Jean-Michel COMMARIEU, Jean-Charles DANDIEU

Excusée :

- Sandrine GAVELLE

Procuration :

- Cédric CASTAGNOS à Aimée LABORDE

Secrétaire de séance : Rémi LASSALLE

20 h 30 : DEBUT DE LA REUNION

La réunion commence par la lecture du compte-rendu de la dernière réunion par Monsieur DUFAU Fabien, et la signature par les membres du Conseil municipal présents.

Adoption du Compte-Rendu du Conseil Municipal du 11 décembre 2024

ADOpte à l'unanimité par le Conseil Municipal

Madame le Maire aimerait faire ajouter deux points à l'ordre du jour au Conseil Municipal, pour la création de deux postes de secrétaire de mairie temporaire pour accroissement d'activité, ainsi que pour l'administratif et le budget 2025.

Tous les membres du Conseil Municipal sont d'accord à l'unanimité d'ajouter ces sujets aux délibérations à prendre.

1) Renouvellement de la contribution du SDIS 2025

Comme chaque année, la commune doit verser des contributions communales au SDIS (Service départemental d'incendie et de secours).

Alors que la contribution de 2024 s'élevait à 11 532,31 € elle est pour 2025, de 11 767,98€

DECIDE :

Le Conseil Municipal approuve le renouvellement la contribution du SDIS pour 2025.

Vote : 14 POUR

2) Création d'un poste permanent de secrétaire de mairie

Mme le Maire expose au Conseil municipal qu'il faut créer un poste de secrétaire de mairie permanent à partir du 01 mars 2025

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE :

Le Conseil Municipal approuve la création d'un poste de secrétaire de mairie permanent.

Vote : 14 POUR

3) Délibération pour le changement du climatiseur réversible

Après avoir demandé plusieurs devis pour le remplacement de la climatisation réversible dans la salle des fêtes, nous avons eu le retour de trois entreprises :

- C2FE : 16 066.23 € HT
- FRAILEC : 15 410 € HT
- SLTE : 13 778,67 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE

De retenir le devis de l'entreprise SLTE d'un montant de **13 778.67 € HT**

Vote : 14 POUR

4) Délibération pour utilisation des 25% des investissements avant le vote du budget 2025.

Madame le Maire demande à débloquer 25% de la partie investissement avant le vote du budget 2025, afin de pouvoir faire les travaux nécessaires et urgents, qui ont été décidés fin 2024.

DECIDE

Le conseil accepte l'utilisation des 25% des investissements avant le vote du budget 2025

Vote : 14 POUR

5) Création d'un poste de secrétaire de mairie pour accroissement d'activité temporaire

Mme le Maire expose au Conseil municipal qu'il faut créer un poste de secrétaire de mairie temporaire, dû à l'accroissement d'activité.

DECIDE

Le Conseil Municipal approuve la création d'un poste de secrétaire de mairie temporaire.

Vote : 14 POUR

6) Création d'un poste de secrétaire de mairie pour accroissement d'activité temporaire

Mme le Maire expose au Conseil municipal qu'il faut créer un poste de secrétaire de mairie temporaire, dû à l'accroissement d'activité pour l'administratif et le budget 2025.

DECIDE

Le Conseil Municipal approuve la création d'un poste de secrétaire de mairie temporaire.

Vote : 14 POUR

7) Questions Diverses

- De l'enrobé froid est disponible au dépôt de la Communauté des Communes, afin de colmater les nids de poule.
- La commune envisage d'acheter 2 semi de graviers pour l'entretien des chemins communaux du remembrement.
- Mme le Maire a rencontré l'inspecteur académique pour une éventuelle suppression de classe à la rentrée 2025
- La boîte à livre sera installée la semaine prochaine.

21 h 00 : LA SEANCE EST LEVEE

Aimée LABORDE	José DUPOUY	Rosine BATS	Rémi LASSALLE	Olivier GAULIN
Sandrine GAVELLE	Jean-Charles DANDIEU	Jean-Michel COMMARIEU	Sylvie LABORDE	Nadine THIBAudeau
Excusée				
Arnaud ETCHEVERRY	Céline NOUARD	Fabien DUFAU	Michel TASTET	Cédric CASTAGNOS
				Procuration à Aimée LABORDE